

Anti oïdium et black-rot Vigne

REVYVIT®

fait toute la différence



Sécurise
votre programme
oïdium et black-rot



Facilite votre travail
au quotidien



Apporte la juste dose
au bon moment

REVYVIT® sécurise votre programme oïdium et black-rot

Performances de REVYVIT®

sur Oïdium

88%
d'efficacité

TNT*
55%

sur Black-rot

92%
d'efficacité

TNT*
65%



L'unité **isopropanol** du Revysol® permet à la molécule de former facilement des conformations flexibles afin de continuer à s'adapter à sa cible oïdium ou black-rot.

Synthèse de 17 essais, de 2020 - 2024

Synthèse de 17 essais, de 2021 - 2023

* % intensité d'attaque moyenne sur grappe dans les TNT

En savoir plus
sur Revysol®



REVYVIT® facilite votre travail au quotidien

Revysol® combine une action complète sur tous les stades de développement du champignon à une activité préventive et curative remarquable pour **une grande souplesse de positionnement**.

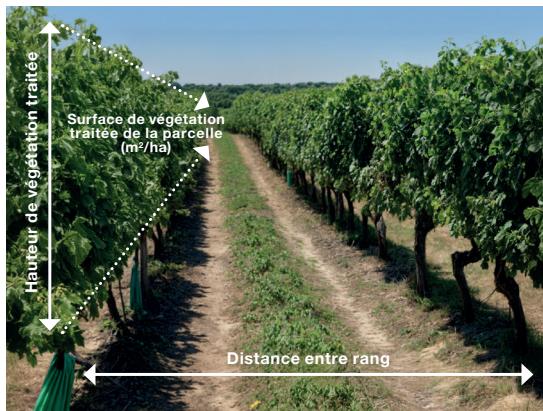
La formulation SC** de REVYVIT® est unique et sur-mesure pour une absorption dans la feuille lente et continue permettant :

- 1 une haute résistance au lessivage et aux UV.
- 2 une protection longue durée contre oïdium et black-rot.





REVYVIT® apporte la juste dose au bon moment



1^{er} anti-oïdium et black-rot homologué en intégrant la surface de végétation à traiter

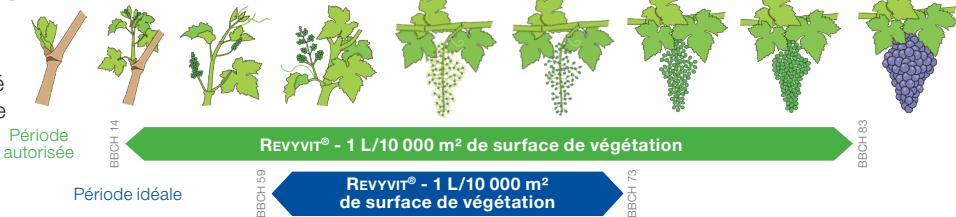
	Surface de végétation faible à moyenne	Surface de végétation importante
	< 15 000 m ² de surface de végétation à la fleur	> 15 000 m ² de surface de végétation à la fleur
Dose Ha	1,2 L/ha	1,8 L/ha
IFT	0,6	0,9

Exemple de calcul d'IFT*** lors d'1 application à la fleur (BBCH 59 - 73)

*** Indice de Fréquence de traitement

Préconisations d'emploi

- Dose maximale en L/ha :** 2 L/ha. Quantité maximale à respecter en termes réglementaires.
- Dose à l'hectare en litres pour 10 000m² de surface de végétation :** 1 L/10 000m² de surface de végétation (dose validée par une batterie d'essais pluriannuels sur la France et l'Europe pendant plus de 5 années).
- S'utilise en **préventif**.
- Protège feuilles et grappes jusqu'à **14 jours**.
- Un **positionnement à la fleur** est la **période idéale pour gérer les 2 maladies**, période de grande vulnérabilité des grappes tant pour l'oïdium que pour le black-rot.



Recommandé selon les doses adaptées à la surface de végétation

Doses adaptées**** à la surface de végétation et au stade	Avant fleur BBCH (15-57)	Fleur BBCH (59-73)	Post fleur BBCH (75-83)
Vigne < à 15 000m ² de surface foliaire à la fleur	1 L/ha	1,2 L/ha	1,5 L/ha
Vigne > à 15 000m ² de surface foliaire à la fleur	1,2 L/ha	1,8 L/ha	2 L/ha

**** Doses réellement appliquées à l'hectare

Qu'est-ce que REVYVIT® ?

AMM	N°2240698
Composition	75 g/L mèfentrifluconazole (Revysol®)
Formulation	Suspension concentrée (SC)
Conditionnement	5 et 10 L
Usages et nombre d'applications	Vigne, traitement des parties aériennes Oïdium : 1 application / Ha / an Black-Rot : 1 application / Ha / an
Doses autorisées	2 L/ha max (1 L/10000 m ² LWA (Leaf Wall Area) soit 10 000 m ² de surface de végétation). Voir ci-dessus les recommandations BASF pour les doses adaptées à la surface de végétation. BBCH 14 à BBCH 83
Délai d'emploi avant récolte (DAR)	21 jours
Distance aux points d'eau	5 m
Délai de rentrée	48 heures
Distance Sécurité vis à vis des Personnes Présentes et des Riverains (DSPPR)	10 m
Culture attractive en floraison	Emploi possible durant la floraison et sur les zones de butinage selon les conditions de l'arrêté du 20/11/2021

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appels gratuits

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : Gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire (combinaison) certifié selon norme NF EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues certifié EN 166 2002 (CE, sigle 3). EPI nécessaires aux phases d'application, nettoyage et au travailleur, se reporter à l'étiquette produit.

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. N° agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. REVYVIT® Marque déposée BASF - AMM : n°2240698 - Composition : 75 g/L mèfentrifluconazole (=Revysol®) - Formulation : SC (suspension concentrée) - Détenteur de l'AMM : BASF FRANCE SAS - Division Agro. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. - Crédits photos : Shutterstock - 646V1FE1125R. Octobre 2025.

REVYVIT® : SGH07, SGH09 - Attention - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



SGH07



SGH09

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.